

Le chatelain bouvier

Autor(en): **Mottaz, Eug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 10

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CHATELAIN BOUVIER

On connaît l'histoire de la conjuration d'Isbrand Daux, bourgmestre de Lausanne, en 1588, et l'échec de celle-ci. On trouve des renseignements nombreux et précis sur ce sujet dans Verdeil (II^{me} vol., pages 138 à 144), et surtout dans l'étude très documentée que M. Maxime Reymond lui a consacrée dans la *Revue historique vaudoise* (1916 et janvier 1917).

Parmi les hommes qui, avec Isbrand Daux, désiraient séparer le Pays de Vaud du canton de Berne, non pour le rendre libre mais pour le remettre sous la domination du duc de Savoie, se trouvait Ferdinand Bouvier, receveur de Villeneuve et lieutenant-baillival de Chillon. Il était apparenté à plusieurs membres de la conjuration.

On sait de quelle manière il fut arrêté. Il s'était engagé à livrer le château de Chillon aux Savoyards et, au moment où les troupes du duc quitteraient Thonon pour venir débarquer à Saint-Sulpice et à Ouchy, des signaux devaient l'avertir. On sait qu'un violent vent du nord empêcha l'embarquement des troupes et fit échouer toute entreprise.

« Le silence des signaux et la tempête lui apprirent que le coup était manqué, dit Verdeil ; il congédia son monde et, le jour même où la conspiration fut découverte à Lausanne, il dina au château de Chillon, chez le bailli dont il avait promis la tête. Pendant le dîner, le bailli reçoit une lettre ; il la lit, et dit à Bouvier : « J'en suis fâché, mon compère, mais je reçois l'ordre de vous arrêter ! — Je dois vous obéir, répondit Bouvier sans se déconcerter ; je suis à vos ordres, mais je vous demande une grâce : laissez-moi aller à Villeneuve, seulement pour deux heures afin de mettre ordre, chez moi, à quelques affaires importantes ; donnez-moi une escorte qui ne me perdra pas de vue et qui aura la consigne de me tuer si je cherche à m'échapper. » Le bailli, ignorant les motifs de l'arrestation de son lieutenant,

accorde sa demande et le fait escorter par quatre hommes de la garnison du fort. Arrivé à Villeneuve, Bouvier conduit ses gardes à sa cave, les fait boire, les grise, et les enferme au milieu des tonneaux. Il monte chez lui, brûle quelques papiers, se charge de ce qu'il a de plus précieux ; il se jette sur un cheval, gagne au galop les bords du Rhône, le traverse à gué et se trouve bientôt en sûreté à Saint-Gingolph sur terres de Savoie. »

C'est là, à peu près, tout ce que l'on savait chez nous sur Ferdinand Bouvier. On perdait sa trace dès son arrivée en Savoie et l'on se bornait à dire que les barons d'Yvoire étaient probablement ses descendants.

Cette lacune vient d'être comblée par Mgr Piccard, président de l'Académie chablaisienne, qui a publié dernièrement, dans les *Mémoires et Documents*¹ de cette société savante, un travail sur *Noble Ferdinand Bouvier et Saint François de Sales d'après des documents inédits*.

Il est de quelque intérêt pour le Pays de Vaud de connaître les résultats auxquels Mgr Piccard est arrivé dans ses recherches sur ce sujet.

Ferdinand Bouvier arriva en Savoie à l'âge de 34 ans. Il passa aussitôt en Piémont, auprès du duc de Savoie qui l'employa dans une guerre qu'il soutenait à cette époque dans le Milanais.

Il faut croire que Bouvier se distingua puisque le 7 novembre 1591 déjà, il fut promu *sergent-major de bataille*, c'est-à-dire commandant en second d'un régiment, soit au grade de lieutenant-colonel dans une armée actuelle. Il devint bientôt après commandant du fort des Allinges où il habita dès lors pendant la plus grande partie de sa vie, soit jusqu'en 1631.

On sait que cette partie du Chablais était devenue protestante après 1536 où elle avait été occupée par les Bernois qui la possédèrent jusqu'en 1664, au traité de Lausanne en

¹ Tome XXXIII, p. 27

vertu duquel elle redevint une propriété du duc. Les populations furent alors invitées à rentrer dans l'Eglise romaine et le fameux prédicateur saint François de Sales contribua dans une grande mesure à les y entraîner. Fixé aux Allinges et en relations constantes avec le commandant de cette place, il fit son possible pour l'amener à la foi catholique.

La conversion de Ferdinand Bouvier a été racontée par Hamon dans sa *Vie de saint François de Sales* d'une manière qui est manifestement basée sur une simple légende ne pouvant être acceptée. Voici de quelle manière Mgr Piccard raconte cet événement d'après les documents conservés dans les archives de la famille Bouvier.

« Au moment où Ferdinand Bouvier était le plus tourmenté par ses doutes, un matin, le saint, impatient de reprendre une conversation abrégée la veille par l'heure tardive... se rendit, à la première heure, au logis de son néophyte. La conversation recommença aussitôt vive et ardente. La discussion s'engage, on examine point par point, on ergote, on réfute avec une si grande animation que l'on oublie les heures, lorsqu'enfin un valet vient apporter le repas matinal.

» Rappelé à l'heure par cet incident, le saint se lève précipitamment, voulant aller dire sa messe. Mais Ferdinand le retient et le prie de vouloir bien lui faire l'honneur de partager son modeste repas. François de Sales lui explique que cela ne lui est pas possible. Ferdinand Bouvier ne comprend absolument rien à cette question de jeûne obligatoire, se méprend sur la cause de ce refus et se montre fort mortifié de voir ce jeune abbé dédaigner son invitation. Le saint voyant alors la peine qu'il lui cause, craignant de le blesser par un refus, de l'éloigner ainsi des bonnes dispositions qu'il lui avait déjà laissé voir, fit, avec un soupir et un regard vers le ciel, le sacrifice de renoncer, pour ce jour, à célébrer la Sainte-Messe, et, avec mansuétude, il céda au désir de son cathécumène.

» Plus tard, Ferdinand Bouvier comprit combien ce repas avait été amer pour son ami, aussi lui en garda-t-il, pendant toute sa vie, une grande reconnaissance. ».

Bouvier abjura à Thonon le 9 novembre 1598.

Il fut reçu bourgeois de cette ville et devint seigneur de l'Abbaye de Lieu, située à Précorrens-Perrignier, en vertu d'un abergement passé en sa faveur le 16 mai 1605 par l'Ordre des saints Maurice et Lazare. Quatre ans auparavant, le duc Charles-Emmanuel lui avait déjà donné l'autorisation de racheter les biens ruraux dépendants de cette Abbaye. Bouvier s'y retira en 1631, à l'âge de 77 ans.

Dans le courant de l'année suivante, le 6 juillet 1632, il alla faire sa déposition comme témoin dans le procès en béatification de saint François de Sales.

Il avait épousé Marie, fille de Charles de la Fléchère et de Françoise de Gerbais de Sonnaz. Il fut très estimé pour sa valeur militaire ; le duc l'appela plusieurs fois auprès de lui dans des circonstances importantes et lui donna les revenus d'Allinges.

Ferdinand Bouvier mourut dans sa propriété le 2 octobre 1637, âgé de 83 ans ; il fut enseveli dans l'église de Perrignier.

« L'un de ses fils, dit Mgr Piccard, Antoine Bouvier, seigneur de l'Abbaye de Lieu, capitaine aux Allinges, syndic de Thonon en 1657, épousa Louise de Varax, de Neuvecelle, et mourut sans postérité.

» Un autre, Georges Bouvier, acheta la seigneurie d'Yvoire le 9 juillet 1655 de n. Jaques Fornier ; il épousa Marie-Françoise de Compois, de Féternes. C'est à Yvoire, ainsi qu'au château de Loex-Nangy, que s'est perpétuée, jusqu'à maintenant, la nombreuse descendance de Ferdinand Bouvier.

Eug. MOTTAZ.
